

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	26 avril 2018	Nombre de conseillers communautaires En exercice : 50 Présents : 38 Votants : 46
Date d'affichage de la convocation :	26 avril 2018	

Séance du jeudi 3 mai 2018

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi trois mai deux mille dix-huit à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, M. Rémi BICHEBOIS, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Bernadette MONNIER (arrivée à 19h20), M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Thierry LEAU, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, M. Jean-Louis JOURNEAU, M. Lionel BOUTIN, Mme Valérie BRUSIN, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER (arrivé à 19h20), M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Christian ROTILIO, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
M. Claude PERREAU, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Jean-Yves MESNY, procuration à M. Mohammed BELKAID
M. Jean PARMENTIER, procuration à Mme Sylvie CHEVALLIER
M. Jacques COURTAT, procuration à Mme Emilie LAFORGE
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Thierry LEAU
Mme Laure FARO, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT
M. Bruno JAN, procuration à Mme Ludivine DUFOUR
Mme Eliette ITALIANO, suppléée par M. Jean-Louis JOURNEAU
M. Jean-Pierre BAUSSART, suppléé par Mme Valérie BRUSIN
Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU
Mme Frédérique COLAS
Mme Laurence MARCHAND
M. Gilles-Maxime POIBLANC



SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ludivine DUFOUR

Objet : Moissons de l'emploi – participation de la CCJ pour les années 2017 et 2018

Objet : Moissons de l'emploi – participation de la CCJ pour les années 2017 et 2018

La Maison de l'Emploi et de la formation d'Auxerre organise depuis 2013 l'opération « Moissons de l'Emploi ».

Initiées par la Maison de l'Emploi de Saverne (Alsace), les Moissons de l'Emploi s'adressent à toutes les personnes à la recherche d'un emploi. Durant une semaine, en binôme, les « Moissonneurs » partent à la rencontre des acteurs économiques locaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté de la communauté de communes du Jovinien d'aider les personnes sans emploi du territoire dans leur recherche, orientation, formation...,

Considérant que la Commission Développement Economique qui s'est réunie le 22 janvier 2018 a décidé, dans le cadre de cette opération, d'attribuer une participation financière de 5.000 € à la Maison de l'Emploi et de la formation d'Auxerre pour l'édition 2017 et de 6.000 € pour l'édition 2018,

Considérant que la Maison de l'Emploi et de la formation d'Auxerre s'engage quant à elle, à :

- Organiser, coordonner, animer et développer l'opération sur le territoire Jovinien,
- Garantir le bon comportement des « Moissonneurs »,
- Mobiliser et dynamiser les acteurs locaux dédiés à l'Emploi, la formation et l'insertion,
- Mobiliser et dynamiser les entreprises locales du territoire autour d'un projet commun,
- Rendre compte des résultats de l'opération,
- Assurer le suivi des Moissonneurs,
- Faire la promotion de ce partenariat dans tous les médias et dans tous les relais d'informations disponibles,
- Promouvoir l'image de la Communauté de Communes du Jovinien dans tous les visuels qui seront élaborés pour cette manifestation,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 26 avril 2018,

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** à la Maison de l'Emploi et de la formation d'Auxerre une participation de 5.000 € pour l'organisation des Moissons de l'Emploi 2017 et une participation de 6.000 € pour l'organisation de l'édition 2018,
- **DIT** que les crédits sont bien inscrits au budget principal 2018,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.



Pour copie conforme,
Président,

Nicolas SORET

Date de réception

par la Sous-Préfecture : 18/05/2018

Date de publication : 18/05/2018